# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLEANS MERCREDI MATIN, 10 MARS 1875. — 48me Année.

DUFOUR & LIMET.
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS

NOUVELLE-ORLÉANS.
MERCREDI MATIN, 10 MARS.


### VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Placide J. Spear, rue d'Orléans, entre Remparts et Bourgogne, beaux meubles.

Par S. Guinault, au coin des rues Magistrats et Bavane, une vacherie.

Par Hoffman, Marks & Co, au No 26 de la rue de Chartres marchandises sèches, lingerie et "notions."

### SPECTACLES.

Mercredi, 10 Mars 1875.

OPÉRA.—2me et 3me acte de Robert le Diable, ainsi que plusieurs morceaux d'Opéra.
VARIÉTÉS.— A midi et le soir, Self.
ACADÉMIE.—A midi et le soir, Marked for life.
ST-CHARLES.—Engagement de M. L. Davenport.

## Les réformes.

Nous avons fait opposition au compromis Wheeler, nous avons dit que nous ne pensions pas qu'il serait réalisé et nous avons encore à ce sujet, des doutes fort sérieux. Mais comme les partisans de ce compromis persistent à affirmer qu'il sera exécuté et comme le *Picayune* nous donne l'assurance que M. Kellogg se conformera au programme, en convoquant une session extraordinaire aussitôt après l'arbitrage, il faut admettre la réalisation du compromis comme une chose possible et voir ce qu'il y a à faire dans cette prévision.

Absorbés par les préoccupations de leur situation exceptionnelle, les conservateurs expulsés, le 4 janvier, de la Chambre, se sont réunis régulièrement, tous les jours, du 5 janvier au 6 mars, pour délibérer sur les moyens de recouvrer la position perdue et pour discuter sur les divers arrangements proposés. En dehors de ces discussions à peu près stériles, ils n'ont rien fait pendant que leurs adversaires restés maîtres de la place, légiféraient à tort et à travers.

Nous regrettons vivement que les représentants conservateurs aient ainsi perdu deux grands mois qu'ils eussent pu utilement employer à étudier les projets de réforme et à préparer toute une série de bills, de façon à simplifier beaucoup leur travail de législation, pour le jour où liberté leur serait rendue d'exercer leur mandat législatif.

Tout en délibérant sur les nécessités de leur situation politique, ils eussent pu consacrer quelques heures par jour à l'étude des projets, soit en séance générale, soit en séances de comités nommés sur chaque question.

Si ce travail préparatoire eût été effectué, les représentants eussent pu faire connaître au peuple de la Louisiane et à leurs adversaires leur programme de réformes et même publier tous les projets de loi préparés. C'eût été la meilleure réponse à opposer aux organes radicaux qui prétendent que les démocrates ne visent au pouvoir que pour les places et les profits qu'il procure, jugeant ainsi leurs adversaires d'après eux-mêmes.

Mais ce que les conservateurs n'ont pas fait pendant ces deux mois, il leur est encore possible de l'accomplir dans le délai qui doit s'écouler d'ici à l'époque présumée de l'ouverture de la session extraordinaire annoncée, époque qui sera probablement fixée au premier lundi d'avril.

Nous engageons donc l'honorable L. A. Wiltz, Orateur de la Chambre, à réunir ses collègues et à leur soumettre la suggestion que nous présentons à nos représentants. Il s'agit simplement d'un travail d'étude et de préparation qui peut être effectué par les membres de la ville, seuls ou avec l'assistance de ceux de leurs collègues des campagnes qui pourront se réunir à eux.

Si notre suggestion était adoptée, les différents sujets qui doivent faire l'objet de mesures législatives, pourraient être répartis chacun à un comité spécial, de cinq membres, par exemple, qui, après examen, ferait un rapport au caucus et présenterait un projet de loi.

La session extraordinaire s'il y en a une, sera probablement courte, et ne durera pas plus de dix ou quinze jours. Si les conservateurs ne préparent pas à l'avance, comme nous le proposons, leur travail législatif, ils se trouveront pris au dépourvu et, faute d'entente préalable, verront peut être échouer les mesures les plus utiles.

Or, une seule chose peut justifier l'abandon de principes et les concessions faites par le compromis, c'est le passage de lois de réformes qui apportent un soulagement immédiat aux souffrances du peuple et qui garantissent une amélioration sensible dans l'administration des affaires publiques.

Si nos représentants vont siéger pendant dix ou quinze jours avec leurs collègues radicaux, sans obtenir un résultat de ce genre, ils peuvent s'attendre à soulever parmi leurs constituants un mécontentement général. Ce n'est pas là, évidemment, leur désir. Qu'ils se mettent donc à l'œuvre sans plus tarder.

Les questions de réforme ont été élaborées dans la presse et les jalons sont déjà posés. Ce qu'il faut, c'est donner une forme législative pratique aux solutions précédemment indiquées. Les bills doivent être prêts à être envoyés à l'impression le premier jour de la session.

Si le compromis ne s'exécute pas, s'il n'y a pas de session extraordinaire, le travail qu'auront fait nos représentants ne sera pas perdu. Il servira pour la prochaine session où la majorité des représentants légalement élus, pourra librement siéger. D'un autre côté, ce travail indiquera au peuple de la Louisiane les allégements que pourrait lui procurer la substitution d'une législation sage et raisonnée à cette débauche de lois oppressives et ruineuses qui a été l'œuvre des assemblées radicales depuis 1868.

L'effet politique et moral d'un bon programme réformateur, aura une influence qui se prolongera jusqu'aux élections de 1876. A tous les points de vue, un travail de ce genre est donc désirable et nous espérons que nos représentants et nos sénateurs seront du même avis que nous.

## Les représentants Webb et Carloss

Nous avons eu raison d'annoncer d'une façon dubitative, d'après le *Republican*, la défection de trois représentants conservateurs. Dans la lettre suivante adressée au *Times*, M. Carloss proteste, en son nom et au nom de M. Webb, contre l'assertion du *Republican* :

A l'éditeur du *Times*,

Le *Republican* de dimanche dernier annonce dans ses colonnes éditoriales, que MM. James Webb, de St-Landry, W. W. Carloss, de Webster et M. McAlpine, de Vernon, se sont présentés à la Chambre et ont été assermentés par l'Orateur.

C'est complètement faux, en tant qu'il s'agit de M. Webb et de moi. Comme tous les autres membres conservateurs, nous prêterons serment entre les mains de M. Hahn lorsque la session extraordinaire sera convoquée, mais tant que cette convocation n'aura pas lieu, il n'y a pas de possibilité qu'aucun des conservateurs reconnaisse M. Hahn d'une façon quelconque.

Quant à M. Webb et à moi, je répète que nous n'avons pas été assermentés et que nous ne le serons pas tant que la législature ne sera pas convoquée en session extraordinaire, en vertu du compromis Wheeler.

Je suis, avec respect, etc.,
W. W. CARLOSS.

Nous lisons dans la *Patrie*, à propos d'une œuvre nouvelle de notre jeune concitoyen, M. Albert Delpit :

En annonçant hier la mise en répétitions à l'Ambigu du grand drame de M. Albert Delpit, *Jean-nu-Pieds*, nous annoncions que M. Abel, le jeune et excellent artiste du Vaudeville, était engagé spécialement pour créer le principal rôle.

On nous affirme que l'Ambigu a assuré à M. Abel un minimum de cent représentations.

C'est assez dire les espérances que fonde la direction sur le drame vendéen de l'auteur de la *Vengeresse*.

—Le *National* annonce que M. le général de Wimpffen est sérieusement malade. L'effet qu'a produit sur lui le verdict du jury, a été foudroyant.

## LE VOTE DE M. STEVEN SUR LE BILL DES LEVÉES.

M. Steven, l'un des sénateurs qui a voté en faveur du bill des Levées passé pardessus le veto de M. Kellogg, nous a répété les raisons qu'il a exposées devant le Sénat en donnant son vote. M. Steven s'est décidé à voter pour le bill parce qu'il ne voyait pas d'autre moyen de procurer à la Compagnie les ressources immédiates dont elle a besoin pour faire les travaux les plus indispensables à la protection des paroisses exposées à l'inondation. Il y avait, selon lui, une urgence qui ne lui laissait pas d'autre alternative. Nous ne mettons pas en doute la sincérité des motifs de M. Steven, mais nous ne partageons pas sa manière de voir. Comme le bill dont il s'agit est arrêté par une injonction, nous croyons inutile de nous étendre davantage sur ce sujet.

## Le 43e Congrès.

Le *Courrier des Etats-Unis* apprécie comme suit les travaux du Congrès qui vient de prendre fin.

A l'époque de sa réunion, à la fin de l'année 1873, le pays était en pleine crise dans toutes les branches de l'activité publique. L'industrie et le commerce étaient dans un état de prostration déplorable, les classes ouvrières souffraient de chômages prolongés; la détresse était partout, et l'origine de tous ces maux était universellement attribuée pour la plus grande part au système financier du pays, qui appelait des réformes urgentes et radicales. L'esprit public était tout entier dirigé vers ces matières, et tous les yeux étaient tournés vers le Congrès, de qui l'on attendait quelque législation capable de rendre l'élasticité au crédit et la sécurité aux intérêts. Une telle législation était d'autant plus nécessaire que les rapports du département du Trésor faisaient prévoir un déficit considérable produit à la fois par l'augmentation des dépenses et par la réduction des recettes prévues.

Il sembla au premier abord que le Congrès fût pénétré de ce sentiment, et animé d'un beau zèle qui promettait une louable activité. La commission du budget se réunit un mois avant l'époque fixée pour la convocation des Chambres, afin de prendre l'avance sur la routine des affaires, d'étudier et de préparer les questions financières de manière à ce qu'elles pussent être présentées et débattues en temps utile et sans précipitation. Mais bientôt ces questions d'un intérêt primordial furent reléguées au second plan. Il ne fut plus fait mention que pour ordre de réformes et d'économies, les folles dépenses se succédèrent comme devant; le déficit du Trésor s'élargit de jour en jour; des systèmes financiers dictés par l'esprit de parti, au lieu d'être basés sur les principes économiques, aboutirent à des avortements ridicules; l'agitation politique domina toutes les préoccupations et, finalement, tous les problèmes s'absorbèrent en un seul, la consolidation du pouvoir croulant du parti républicain, et l'élection présidentielle de l'an prochain.

Telle est, en sommaire, l'histoire de la dernière session du Congrès; telle est la marche qu'ont suivie ses opérations pour aboutir, au dernier jour et jusqu'à la dernière heure, au plus étrange pot-pourri de bills financiers et de bills politiques précipités les uns sur les autres dans une mêlée indéfinissable, comme celle d'une foule affolée se ruant pêle-mêle aux portes trop étroites d'un édifice en flammes.

Le verdict du peuple a fait justice de cette politique uniquement inspirée par l'esprit de parti au mépris de tous les droits, au mépris de tous les intérêts, au mépris de toutes les libertés et de tous les principes sur lesquels est fondé le gouvernement américain. Il a condamné une administration et un parti qui, déposant dans les deux chambres législatives de plus des deux tiers des votes, et exerçant par conséquent une autorité illimitée, n'ont su résoudre aucune des graves questions qui leur étaient soumises, et n'ont réussi qu'à aggraver tous les maux qu'ils étaient chargés d'alléger. La pénurie du Trésor est plus grande que jamais et il n'y a été trouvé d'autre remède qu'une surcharge de trente millions de dollars de nouveaux impôts. La reprise des paiements en espèces est aussi éloignée que jamais malgré un bill illusoire qui en fixe l'époque nominale à l'année 1879; le crédit public n'est pas moins compromis; la dépréciation du papier de circulation n'est pas moindre; les fluctuations de l'étalon monétaire n'ont pas diminué, et, par suite, la base des transactions commerciales ne s'est pas affermie; le commerce et l'industrie ne se sont pas relevés de leur prostration; le calme n'est rentré ni dans les affaires ni dans les esprits; l'incertitude et l'agitation sont partout; une vaste section du pays, privée de ses franchises, en proie à la discorde et, après dix ans de paix, soumise au régime du sabre, plonge l'anarchie est entrée même dans le camp du pouvoir, dont les familiers ont fait après six ans de complaisances allant souvent jusqu'au servilisme, par lui infliger un double affront, en brisant entre ses mains deux armes préparées avec un machiavélisme dont l'effet devait être irrésistible, le bill de l'Arkansas et le *Force Bill*.

Le verdict du peuple, disons-nous, a fait justice de cette politique. Le parti républicain est tombé avec le congrès dont il était maître. Cent quatre-vingts de ses membres seront remplacés à la chambre des représentants par autant de membres démocrates, et si cette nouvelle majorité est impuissante à faire le bien en présence de l'opposition qu'elle rencontrera pendant deux ans encore dans le président et dans le sénat, elle aura au moins, par une attitude ferme et patriotique, le pouvoir d'empêcher le mal. L'avenir est obscur sans doute, et l'horizon est chargé de nuages; mais une éclaircie s'est faite, et il est permis d'espérer que les Etats-Unis, après un temps d'arrêt et de recueillement, reprendront bientôt leur marche rationnelle dans la voie de la probité politique, de la prospérité nationale et de la liberté civique.

## LES ADIEUX DE L'ORATEUR BLAINE.

Le 4 mars, à midi, le speaker Blaine a prononcé sa harangue de clôture en ces termes :

Messieurs,—Je finis avec cette heure un service de six ans comme speaker de la chambre des représentants—période qui n'a été dépassée que par deux de mes prédécesseurs, et que deux autres seulement ont égalée. Les changements rapides de fortune personnelle et politique en ce pays ont limité à des termes plus courts les services de la grande majorité de ceux qui ont occupé ce fauteuil.

Je serais très gravement insensible aux honneurs et aux responsabilités de l'existence si je n'étais profondément touché de la marque si signalée d'estime publique que j'ai reçue trois fois des mains de mes associés politiques. Je désire en ce dernier moment leur renouveler, à chacun et à tous, mes remerciements et ma reconnaissance.

A ceux dont je ne partage pas les relations de parti—la minorité de cette chambre—j'offre mes remerciements pour la courtoisie généreuse avec laquelle ils m'ont traité. Par un de ces changements soudains et décisifs qui distinguent les institutions populaires et qui sont la marque évidente d'un peuple libre, cette minorité se transformera dans le prochain congrès pour devenir le pouvoir gouvernant de la chambre. Quoiqu'il eût pu arriver en d'autres circonstances, cet événement fait nécessairement de mes paroles mes adieux au fauteuil.

Le "speakership" de la chambre américaine des représentants est un poste d'honneur, de dignité, de pouvoir, de responsabilité. Ses devoirs sont en même temps complexes et continus, à la fois onéreux et délicats; ils s'accomplissent à la lumière du grand jour, sous l'œil du peuple entier; ils sont en tout temps sujets à l'observation la plus minutieuse, et toujours accompagnés des critiques les plus vives. Je crois qu'aucun autre fonctionnaire n'est tenu à une responsabilité de tous les instants aussi rigoureuse. Les règles parlementaires sont de leur essence péremptoires; leur autorité est presque absolue et leur effet est instantané. Elles ne peuvent toujours être appliquées de manière à provoquer les applaudissements ou gagner la popularité; mais je suis sûr qu'aucun homme d'aucun parti digne d'occuper ce fauteuil ne verra jamais une ligne de démarcation entre le devoir et la politique.

Vous remerciant encore, et très cordialement, pour le témoignage honorable que vous avez inscrit en ma faveur, je remplis le seul devoir qui me reste en déclarant que le quarantième-troisième Congrès a atteint sa limite constitutionnelle, et que la chambre des représentants est ajournée *sine die*.

—Le 17 février, à midi un quart, à Paris, au temple protestant de la rue de Grenelle, ont eu lieu les obsèques de M. Emile de Bonnechose, frère de M. le cardinal archevêque de Rouen, directeur des bibliothèques des palais de Versailles et de Compiègne, et auteur d'un grand nombre d'ouvrages historiques. Bien que le défunt appartînt à la religion réformée, M. le cardinal de Bonnechose conduisait le deuil.

—L'installation du prince de Galles, comme grand-maître de la franc-maçonnerie anglaise est fixée au 28 avril prochain. La cérémonie aura lieu dans Albert Hall et l'on compte que plus de 7,000 francs-maçons y assisteront.

—Un mot emprunté au courrier de l'*Illustration* :

Quand une cantatrice garde la chambre, si cela dure trop longtemps, c'est le public qui finit par être indisposé.

## L'OPÉRA.

Mlle Ilma de Murska.—M. Gaetano Braga.

En consultant l'annonce à la seconde page, on verra quel programme riche et varié présente le spectacle de ce soir.

Mlle Ilma de Murska est un de ces talents qui grandissent dans l'estime du public, à mesure que les occasions de les juger se multiplient. A chaque représentation nouvelle, on découvre quelque chose de plus à admirer chez cette artiste d'élite. Aussi on peut être sûr qu'elle réserve de l'imprévu aux dilettanti qui l'entendront ce soir.

Un intermède sera consacré à M. Gaetano Braga, l'habile violoncelliste dont le nom est déjà connu de toute notre ville.

M. Braga est un artiste complet : pénétré d'un amour ardent pour la musique, il est à la fois compositeur distingué et exécutant d'une force tout à fait supérieure. Il a écrit une dizaine d'opéras, parmi lesquels on peut citer *Gli avventurieri*, (Les aventuriers) représentés à Milan; *Reginella*, œuvre gracieuse et poétique, donnée au théâtre de *Lecco*; *Caligola*, opéra dans lequel notre jeune et aimable compatriote, Mme Durand-Hitchcock, a chanté au théâtre de la *Scala*, à Milan; *La mendicante* (La Mendiante), chantée au théâtre italien de Paris; *Il ritratto* (Le portrait), donné à Naples.

M. Braga a écrit quantité de morceaux pour violoncelle.

Chose assez rare chez les compositeurs, l'exécution de M. Braga est à la hauteur de son talent d'invention. Il faut l'entendre; rien de ce que nous dirions des merveilles de son jeu, ne pourrait en donner une idée.

On peut se procurer des billets au contrôle du théâtre de l'Opéra, de neuf à onze heures du matin; et chez M. Elie, rue du Canal, de midi à quatre heures.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Le drame à sensations, "Marked for Life," dans lequel notre public a fait la connaissance de M. S. France, a attiré, hier soir, une fort belle chambrée. Le public s'est toujours montré friand de ces sortes de spectacles où les scènes comiques et les situations émouvantes abondent. M. France dans le rôle de Skid, le héros de la pièce, a révélé un talent peu ordinaire, et ses chansons lui ont valu force applaudissements.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.—La rentrée en scène de M. Jno. E. Owens, lundi dernier, a causé, comme nous avions lieu de supposer, un vif plaisir au public qui, à cette occasion, avait exprimé le désir de l'entendre dans un de ses meilleurs rôles, celui de John Unit dans la comédie de Mme Bateman, "Self."

M. Owens est, assurément, un des artistes les plus populaires que possède notre scène américaine, et son talent de comédien n'a jamais été mieux apprécié qu'hier soir, car il a été étourdissant de verve et d'entrain.

THÉATRE ST-CHARLES.—L'éminent tragédien, M. E. L. Davenport, que le public a salué lundi, de ses applaudissements, a donné hier, une deuxième représentation de la pièce nouvelle intitulée : "A new way of paying old debts". Cet excellent artiste que nous n'avions vu depuis nombre d'années, a, nous le constatons avec plaisir, fait de tels progrès que nous pouvons avec raison le considérer comme l'égal des grandes célébrités qui ont illustré la scène américaine : Kean, Booth, Forrest, Macready, Jefferson et autres.

LICENCES DE VILLE.—Avis est donné à ceux qui ont des licences de ville à payer qu'ils pourront encore le faire jusqu'au 23 du courant, avec l'escompte de 3 pour cent, mais que, passé ce délai, ils seront sujets à payer des frais. Voyez l'annonce.

FIREMEN'S INSURANCE COMPANY.—Le solliciteur de cette compagnie est M. A. H. Harris, que nous nous plaisons à recommander d'une manière toute spéciale à nos lecteurs. A une intelligence nette et vive M. Harris joint une grande activité, un empressement louable à servir les intérêts qui lui sont confiés, et, ce qui n'est jamais de trop, des manières extrêmement engageantes. Il eut été difficile à la Compagnie d'Assurance des Pompiers de faire un choix plus heureux.

CHEMIN DE FER DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, ST-LOUIS ET CHICAGO. Les heures de départ et d'arrivée par le chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, St-Louis et Chicago, viennent d'être modifiées. Le train express part maintenant le matin à 7 heures et le train de la malle le soir à 6 heures. Le train express arrive à 11 heures du soir et le train de la malle à dix heures et demie du matin.

## La Consignation C. D. Brenton.

LA LIQUIDATION de cet envoi extraordinaire qui s'opère au coin des rues Ste-Anne et Royale est venue fort à propos dans ces moments de gêne. Aussi, voyons nous notre population en foule prendre le chemin du DRAPEAU ROUGE.

La liberté d'action accordée au propriétaire de cette agence lui permet de vendre sans limites.

Aussi engageons nous tout le monde à se rendre au coin des rues Royale et Ste-Anne.

SOCIÉTÉ SECRÈTE EN FRANCE.—On écrit de Commentry, au *Messager de l'Allier* :

La société secrète qui a été surprise le 13 au soir à Commentry paraît appartenir aux groupes de la Marianne.

"La réunion était tenue au lieu dit le Grand-Pré. Quarante personnes environ étaient venues assister à la réception d'un nouvel affilié. Le commissaire de police, suivi de la gendarmerie, est intervenu au moment où la cérémonie allait finir, et le gendarme Luccioni a enlevé le bandeau qui se trouvait sur les yeux du postulant et dont il n'avait pu se défaire encore. Plusieurs membres de la réunion étaient armés.

Treize arrestations seulement ont pu être opérées. M. le sous-préfet de Montluçon, M. le procureur de la république et M. le juge d'instruction étaient présents. Trente-quatre gendarmes, sous les ordres du capitaine Mathieu, ont procédé, les armes chargées, aux arrestations immédiates, puis aux perquisitions. M. le préfet de l'Allier, en uniforme, est arrivé à sept heures, accompagné de M. le commandant de gendarmerie et de M. le conseiller de préfecture Thirion; il a été reçu à la gare par la municipalité, et les honneurs lui ont été rendus par trois brigades de gendarmerie. M. le préfet a refusé toute escorte et s'est rendu à pied à la mairie.

Les prisonniers ont été conduits à la gare pour être dirigés sur Montluçon, et leur départ n'a donné lieu à aucun incident.

M. le procureur général près la cour de Riom s'est rendu à Montluçon.

—On écrit de Bordeaux :

La vendange de 1874 a procuré aux heureux propriétaires des vignobles du Médoc un revenu qui pour quelques-uns a atteint 80 0/0. Des mutations récentes ont démontré en outre que la propriété a acquis par le même fait une plus-value qui classe ce coin du département de la Gironde au rang d'une véritable Terre promise.

M. Armand Heine, le financier si justement réputé à Paris, l'honorable et habile co-directeur de la maison Fould, vient d'acheter le domaine de Beychevelle pour 1,600,000 fr. M. Edouard Cruse, l'un des associés de la maison Cruse fils et frères, qui marche à la tête du commerce bordelais, s'est rendu propriétaire du Château-Giscours pour une somme des plus respectables.

—Le landgrave Frédéric de Hesse va lancer un Manifeste par lequel il se déclare le chef de la maison électorale de Hesse-Cassel, par suite de la mort du dernier Electeur.

On sait que le landgrave Frédéric s'est, il y a quelques années, arrangé avec le roi de Prusse, auquel il a cédé ses droits moyennant une pension de 310,000 thalers par an. Mais il paraît que les branches colatérales de Hesse-Philippsthal et Hesse-Philippsthal-Barchfeld refusent de le reconnaître comme chef de famille et préparent une contre protestation.

—Le Théâtre-Français de Paris, a donné hier, la *Fille de Roland*, tragédie en quatre actes et en vers, de M. Henri de Bornier. Cette pièce, où les situations dramatiques abondent et dans laquelle les allusions patriotiques, tirées de la défaite de Roncevaux, ne manquent pas, est, en outre, parfaitement écrite; et les beaux vers y rencontrent à chaque instant.

## CHRONIQUE DE LA VILLE.

Une injonction contre le Funding Board.

Une demande en équité vient d'être faite devant la Cour de Circuit des Etats-Unis, siégeant actuellement à Pensacola, dans la Floride, par M. S. McComb, au détenteur de bons consolidés de l'Etat, priant qu'une injonction soit lancée contre W. P. Kellogg, C. C. Antoine, Chas. Clinton, A. Dubuclet, P. G. Deslonde et Michael Hahn, composant le Bureau de Liquidation, leur défendant de mettre à exécution les clauses d'un certain bill adopté par l'assemblée générale de la Louisiane, ordonnant la liquidation d'une prétendue dette qui aurait été contractée par l'Etat envers la compagnie des Levées.

Le pétitionnaire allègue que ce bill lui fait un tort considérable en nuisant à ses droits comme détenteur de bons consolidés de l'Etat et qu'il a été fait en violation directe d'un amendement constitutionnel.

L'injonction a été accordée par le juge Woods, qui entendra la cause lundi 15 mars.

Cour de Circuit des Etats-Unis.

Un procès a été intenté devant la Cour de Circuit des Etats-Unis, réclamant la saisie des appareils et des fonds de la fabrique de tabac de Carlos Mendes, No. 504, rue Moralès, pour cause de violation des lois du revenu interne.

La saisie est très considérable, car elle comprend 80,500 cigares et une très grande quantité de tabac en feuilles.

Première application du bill des Civil Rights.

Hier soir, deux hommes de couleur bien connus, T. B. Stamps et Dejoie, appartenant tous les deux à la Législature passe-chée de Hahn, sont entrés au Théâtre St. Charles pendant la représentation et ont pris place au parquet à l'aile droite.

Nous n'avons rien à dire contre leur action, puisqu'il paraît que l'administration du théâtre a bien voulu les admettre; car nous maintenons précisément le principe qu'un directeur de théâtre a le droit de recevoir qui bon lui semble et de refuser également l'entrée à ceux qu'il ne lui plaît pas de recevoir.

On a pu remarquer, cependant, que le public semblait peu disposé à autoriser cette *unification*, pour nous servir d'un mot que tous les louisianais connaissent, car, à peine s'est-on aperçu de la présence des deux hommes de couleur que tous les spectateurs qui étaient assis de leur côté, à l'aile droite, ont passé à l'aile gauche, laissant ainsi les honorables Stamps et Dejoie parfaitement seuls..........

la suite dans la Favorite.

Conflit d'autorité.

Il y a en ce moment conflit d'autorité entre la cinquième cour de district présidée par le juge Cullom, et la Cour de districte des Etats-Unis, relativement au droit d'*habeas corpus*.

Il s'agit de l'affaire déjà courante du nommé Seckel, accusé d'envoyer sur demande par la malle des drogues de nature à produire un avortement. Ce Seckel se réclame de l'Etat du Connecticut et prétend que la cour des Etats-Unis seule a juridiction dans son affaire.

Le sieur Beckwith, avocat de district, a comparu devant la Cinquième Cour, et, avec cette morgue qu'on lui connaît, a déclaré que s'il était venu ce n'était que par condescendance, car la Cour des Etats-Unis avait pouvoir de faire respecter son autorité.

Le juge Cullom n'en est pas moins décidé à suivre la ligne de conduite qu'il s'est tracé et l'accusé a été renvoyé à la prison de paroisse.

Le cas de Hardin.

Nous avons relaté les exploits de cet honorable personnage, et nous avons dit aussi que le Bureau de la police métropolitaine avait trouvé qu'il y avait lieu de le chasser ignominieusement du corps auquel il appartenait et qu'il déshonore, mais ayant averti le juge Staes qu'il fallait que celui-ci consentît à renoncer aux services de Hardin, qui était employé dans sa cour, avant qu'on pût le congédier.

Nous apprenons que le juge Staes a donné son consentement et que Hardin a reçu l'ordre de se rapporter devant le Bureau de police.

Un vol extrêmement hardi.

Dans la nuit de lundi, un Mexicain du nom de Francisco Amatto, arrivé il y a quelques jours à la Nouvelle-Orléans, a été visité dans sa chambre, au No 31 rue Madison, entre Chartres et Peters, par cinq hommes qui lui sont inconnus et qui s'y sont introduits on ne sait trop comment.

L'un des hommes s'approchant d'Amatto lui a appuyé le canon d'un pistolet sur le front et lui a commandé de garder l'immobilité la plus parfaite et le silence le plus absolu.

Pendant que le pauvre diable restait cloué par la peur à son siège, incapable de prononcer une parole, même s'il l'eût voulu, les coquins fouillaient ses poches et lui retiraient une ceinture en cuir qu'il avait autour de la taille, dans laquelle ils ont trouvé dix-huit cents piastres en pièces mexicaines et deux cents piastres en pièces américaines.

Les cinq hommes ont disparu alors, laissant leur victime à la même place et comme pétrifié.

Le capitaine Montamat, commandant le troisième precinct de police, a été informé du fait et a chargé l'agent Malone, du service secret, de se mettre à la recherche des malfaiteurs.

L'habile détective, d'après les informations qui lui ont été communiquées n'a pas tardé à arrêter deux individus très suspects.

L'un d'eux, répondant au nom d'André Reina, a été conduit devant la Cour municipale du second district, accusé d'être le bandit qui a tenu le canon de son pistolet appuyé sur le front d'Amatto.

Celui-ci a eu peur d'abord de poursuivre, en disant qu'il serait assassiné, mais l'agent Malone a su vaincre ses objections en lui donnant l'assurance qu'il serait protégé.

André Reina, l'accusé, a protesté de son innocence, prenant à témoin la madone et tous les saints, mais il n'en a pas moins été envoyé à la prison de paroisse, à défaut d'un cautionnement de $3000, et il devra attendre patiemment dans le sombre hôtel que son tour vienne pour être jugé devant la Cour Criminelle.

Les droits d'un créancier hypothécaire sur une propriété vendue pour taxes.

La Cour suprême de l'Etat vient de rendre une décision importante en statuant qu'un créancier hypothécaire a le droit de racheter une propriété vendue pour taxes en remboursant simplement au premier acquéreur le montant payé par lui à la vente aux enchères publiques. La Cour a déclaré que le titre de propriétaire était un terme générique et qu'un créancier hypothécaire avait les mêmes droits et les mêmes privilèges qu'un propriétaire pour garantir sa créance.

Un marin noyé.

Vers dix heures, avant hier soir, un homme du nom de Harrington, un marin des Etats-Unis, appartenant à la canonnière Worcester, étant pris de boisson, est tombé dans le fleuve au débarcadère du ferry de la rue du Canal, et s'est noyé avant qu'on ait pu lui porter secours.

Le corps n'a pas été retrouvé.

Mort en cour.

Un malheureux du nom de Louis Violette, un ivrogne de profession, ayant comparu devant le juge Staes, avant hier matin, a eu une attaque d'apoplexie foudroyante pendant qu'on le conduisait à la barre des accusés et a expiré en quelques minutes.

Vol d'un dindon.

Lila Moore et Lila Sarah, deux donzelles qui aiment les bons morceaux, se sont glissées avant hier soir dans le poulailler de M. Cogan et ont voulu assassiner un dindon.

Les cris de détresse de l'infortuné volatile qui appelait au secours dans son langage, ont attiré l'attention d'un officier de police qui a arrêté les deux femmes et délivré leur innocente victime.

Nous nous demandons maintenant où est le dindon de la farce !

Petit incendie.

Vers neuf heures, hier matin, le feu a pris au toit de la bâtisse sise rue Delachaise, entre les rues St-Charles et Prytania, qui sert d'école.

Les pompiers sont arrivés promptement et ont pu éteindre le feu.

Le dommage est peu considérable.

Une arrestation.

Un certain Simon Maurice a été arrêté hier soir par l'agent Malone, du service secret de la police, accusé de complicité dans le vol de $2000 commis au détriment de Francisco Mattéo, dont nous donnons tous les détails dans un autre paragraphe.

Simon Maurice était un compagnon de chambre de Francisco Mattéo, et un quart d'heure avant l'exécution du vol, il a prétexté une affaire et il est sorti.

Sa disparition explique comment ses complices ont pu pénétrer dans l'appartement.

Le capitaine Malone parviendra certainement à connaître tous ceux qui sont impliqués dans cette affaire et nous espérons aussi qu'il saura retrouver l'argent.

Coups de pistolet.

Vers quatre heures, hier après midi, une querelle s'est engagée entre deux hommes, nommés respectivement Tom Feeny et John O'Brien, alias Dublin, au No. 28 rue Girod.

Le dernier a attaqué le premier avec un couteau, et que voyant, celui-ci a tiré son revolver de sa poche et a fait feu sur son adversaire. O'Brien a reçu la balle à l'épaule gauche, mais la blessure quoique douloureuse n'est pas dangereuse. Feeny a pris le ...

Séance du Conseil municipal.

Le conseil se réunit à midi, sous la présidence du maire Leeds, et tous les administrateurs sont présents.

La séance est consacrée aux affaires de routine.

M. Brown, administrateur des départements des comptes publics, présente le rapport de la semaine et du mois de février, comprenant plusieurs ordonnances relatives à des règlements de comptes, qui sont approuvées sans difficulté.

Plusieurs pétitions, demandant une réduction dans l'assessment, sont référées à l'administrateur du département des assessments.

D'autres pétitions sont référées aux différents administrateurs.

M. Burke, administrateur du département des améliorations, présente une résolution demandant que le conseil municipal se constitue en comité spécial pour préparer des projets de lois qui devront être soumis à la Législature, afin d'accorder au conseil le droit de réduire le taux des taxes. La résolution est adoptée et le conseil s'ajourne.

TEMPERATURE.—Thermomètre de C. Dubois...

LE CONSERVATEUR DE NOTRE SANTÉ.—Le foie est le plus grand dépurateur du sang. Mettez à l'œuvre le premier conservateur de notre santé, et les impuretés et éléments impurs qui s'accumulent dans le sang et déracinent, pour ainsi dire, le mécanisme de la vie sont radicalement expulsés du système. En ce sens, la "Golden Medical Discovery" du Dr. Pierce et quelques petites doses quotidiennes sont, sans comparaison, les articles qu'il faut. Ils guérissent toutes sortes d'humeurs, ainsi que les écrouelles les plus malignes, les boutons, les taches et éruptions. Les ulcères les plus rongeurs cèdent rapidement à leur puissante influence. Les virus du sang, qui se cachent dans le système, en sont chassés et sont dépouillés de la vigueur qu'ils inspirent ... chez tous les marchands de drogues.

Endossement de ... Hostetter's Stomach Bitters ...

DEVANCER TOUS LEURS RIVAUX, tel est le but que se propose les propriétaires de la Machine à Coudre à Navette de Wilson. Cette machine est construite d'après les meilleurs principes connus à ... machines à coudre, et l'on travaille ... la perfectionner ... machine Wilson conquiert rapidement les suffrages de tous ceux qui ... au fait de machines à coudre ... En vente au No 189 rue du Canal ... La compagnie a encore besoin de quelques bons agents.

Décédé, mardi, le 9 mars, ... matin, MICHEL J. CANTRELLE ... Hook & Ladder Fire Co. No 4 ...

Décédée hier, 9 mars, ... de quarante-sept ans, dame J. C. A. MILLAUD, née M. C. Joséphine Décloz ... Société Française de Bienfaisance ... Cierge de l'Annonciation.

Bureau du Mutual Aid ... Nouvelle-Orléans ... R. W. YOUNG.

Licences de ville—Dernier avis. Département ... Hôtel de Ville, Nlle-Orléans ... Les licences de ville, de 1875, ... payées jusqu'au MARDI, 23 mars ... ED. PILSBURY, Maire.

Avis. Le navire français PEGASE, Capt. ... R. V. HOPKINS, agent.

On demande, Une bonne MODISTE ... S'adresser chez T. MOREAU ... coin Royale et ...

St-Bernard Steam Engine Fire Co. ... Réunion spéciale ... J. N. AUGUSTIN, secrétaire.

$50, $100, $500, $1000. PLACEES en privilèges ... New York ... ALEX. FROTHINGHAM & CO., 12 Wall Street, New York. Opp. N. Y. Stock Exchange.

Avis. M. MATTE a l'honneur d'informer ... un fauteuil au SALON DE COIFFURE ... de Victor, No 113 rue de Chartres ...

Escargots ! Escargots ! Escargots !

Avis. Les personnes ayant besoin des services d'un excellent tonneur ...

Aux Modistes. On demande une bonne MODISTE ...

Avis spécial. NOUS avons, ce jour, nommé M. LOUIS GRUNEWALD, ... notre AGENT EXCLUSIF ... des PIANOS PLEYEL ... Paris, France ... PLEYEL, WOLFF & CO.

Réparations de Casseroles. M. FERDINAND CHERBAS & ARCHAMBAULT ...

Avez-vous besoin d'argent ?

Trader's Insurance Company OF NEW ORLEANS. ... DIRECTEURS ...

CHAUSSURES ! Chaussures ! Chaussures ! Vissées et Cousues. ... 300,000 paires ... DRAPEAU ROUGE.

Quelque chose de nouveau ...

BEURRE BEURRE 100 ... Hoyt & Wilson.

FROMAGE FROMAGE 1500 ... Hoyt & Wilson.

BALANCES DE FAIRBANKS. ... Balances de Fairbanks pour le Coton ... No 53 de la rue du Camp ... Guérison de la Consomption ... $1000.00 ...

AU SINGE QUI VISSE.

Chaussures ! Chaussures ! AU MAGNOLIA.

PIERRE PAVIA

AU PROGRES. ERNEST CARANO, Fabricant de Chaussures à Vis ...

Plus pour plant ! Riz pour plant !

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sud.

St. Bernard's Blood Fertilizer.

TAXES. TAXES. Taxes de Ville.

Avis.

L'Union Française.

GRANDE VENTE.

Collège Commercial de Dolbear.

L. K. ARNY,

JOS. DAVID,

J. DESCA, ANCIENNE MAISON L. MOULON.

BARRETT & GAMMAGE.

A. ROCHEREAU & CO., Sole Agents for the sale of KRUG & CO'S Champagne, COMMISSION MERCHANTS, WINES, BRANDIES, SARDINES, &c. ... New York. ... New Orleans.

Vor. MAIGNAN, NÉGOCIANT-COMMISSIONNAIRE, SEUL AGENT POUR LA VENTE DU GRAND VIN DU CHATEAU PAPE CLÉMENT, ... 23 et 25 ... Rue Bienville ... 23 et 25.

J. P. SARRAZIN, Grande fabrique de tabac du Sud, à la vapeur. ... NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

J. A. LACROIX,

AU BON TON.

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.

Aux Dames.

LA CELEBRE Mme LEONCE

Guérison gratuite des cancers !

Entrepôt de tapis et de toiles cirées ELKIN & CO.,

DIRECTORY DE SOARDS, 1875. Prix : $5.

Dr. OTTO KRATZ,

JULIUS ROBERT'S D'Amico Process Co.

Maison établie en 1833.

MEUBLES. McCRACKEN & BREWSTER, 26 - Rue Royale - 26.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

VACCINATION.

Restaurants, Hôtels, &c. Hôtel et Restaurant H. MATARAN,

PENSION FRANÇAISE,

Cosmopolitan Eating House,

Restaurant des Quatre-Saisons.

Commercial Restaurant.

ST GERMAIN & AUGUSTE,

BLOOD FERTILIZING WORKS OF NEW ORLEANS. FERTILISEURS. GEO. VILLE.

Substances fertilisantes.

L. VIPLE,

Café à Vendre.

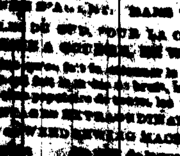

DEMANDEZ D'ABORD, DANS TOUTES ...